



INFORMATION REGLEMENTEE

Le 19 janvier 2021

Bilan semestriel du contrat de liquidité MERSEN contracté avec la société EXANE BNP PARIBAS

Au titre du contrat de liquidité confié par la société MERSEN à EXANE BNP PARIBAS, en date de dénouement du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

38 905 titres MERSEN
1 047 898 €

Au cours du 2e semestre 2020, il a été négocié un total de :

A l'achat, 194 598 titres, pour un montant de 4 621 676 € (1 910 transactions).
A la vente, 200 916 titres, pour un montant de 4 857 544 € (1 924 transactions).

Il est rappelé que :

- 1- Lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

45 035 titres MERSEN
813 355 €

- 2- Au cours du 1e semestre 2020, il a été négocié un total de :

A l'achat, 201 576 titres, pour un montant de 4 798 555 € (1 660 transactions).
A la vente, 182 451 titres, pour un montant de 4 296 762 € (1 576 transactions).

- 3- Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

45 659 titres MERSEN
693 152 €